

Septembre 2023

Cette lettre de veille signale des publications récentes traitant de l'évolution des mondes agricoles, comportements alimentaires, ruralités et territoires, modes de vie, réseaux sociaux, opinions et représentations, actions collectives, etc. Les textes sont aussi à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://www.veillecep.fr>.

**Florent Bidaud**, Chargé de mission Veille sociale, Bureau de la veille

## Le Nutri-Score et la bataille cognitive des logos nutritionnels

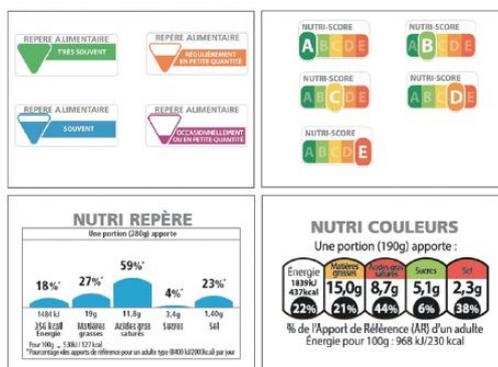
Dans *L'Année sociologique*, D. Benamouzig et J. Blanck (Sciences Po Paris) reviennent sur la genèse du Nutri-Score. Depuis 2017, ce logo [informe les consommateurs](#) sur la qualité nutritionnelle des aliments. Facultatif, il est aujourd'hui couramment apposé en face avant des emballages. Mais l'article rappelle qu'une vive controverse a opposé acteurs publics et privés lors de sa mise en place.

En 2013, le président du Programme national nutrition santé et une équipe de chercheurs proposent un outil inspiré des *Traffic lights* (feux tricolores) de la Food Standard Agency du Royaume-Uni. Dès la première version, un système plus fin, à cinq graduations, est retenu. Cet agencement de propriétés perceptuelles (couleurs), sémantiques (données nutritionnelles) et syntaxiques (enchaînements de calculs déterminant un score) constitue, selon les auteurs, un « motif cognitif », c'est-à-dire un support devant influencer les décisions des consommateurs (achat) et des producteurs (formulation des produits).

Le matériau réuni, notamment des entretiens et des observations dans les ministères et les agences sanitaires, permet de retracer finement ce « moment de confrontation ouverte entre des acteurs d'ordinaire discrets dans leurs interactions » (voir à ce sujet [un précédent billet](#)). Le monde académique cède ensuite le pas à celui de la « science réglementaire », les administrations se livrant à un important travail d'opérationnalisation (algorithme, encadrement réglementaire, etc.).

Le front des opposants est éclaté, mais les auteurs soulignent la force des contre-propositions faites par la grande distribution. Arguments, études, démonstrations se multiplient, ainsi que les incertitudes sur ce qui serait efficace. Pour dépolier la controverse et départager les propositions, le ministère de la Santé organise, en 2016, une expérimentation en conditions réelles d'achat (figure ci-dessous), confiée au Fonds français alimentation santé (FFAS), un *think tank* proche du secteur agroalimentaire. Après son lancement en 2017, le logo poursuit sa trajectoire, fait l'objet de spécifications (dépôt de marque), et est adopté par des plateformes (ex. Open Food Facts) qui contournent les refus d'utilisation. Enfin, il est décliné à l'échelle européenne et influence dorénavant les débats sur l'affichage environnemental.

### Dispositifs testés lors de l'expérimentation



Source : *L'Année sociologique*

Par ailleurs, dans la *Revue française d'économie*, [un bilan de la littérature](#) sur la fiscalité nutritionnelle souligne que des « taxes saillantes », perceptibles par le consommateur dès le passage en rayon grâce à un logo, permettent d'orienter efficacement les comportements. Mais comme le souligne [une note du Conseil des prélèvements obligatoires](#), se servir du Nutri-Score comme référence pour la taxation poserait des difficultés, et d'autres options sont actuellement privilégiées.

Source : *L'Année sociologique* <https://doi.org/10.3917/anso.232.0295>

## Stress au travail, épuisement émotionnel et sorties précoces de l'agriculture

Un article de [V. Barraud-Didier](#), [A.-L. Gatignon-Turnau](#) et [L. Mazenc](#) (Ensat, université Toulouse II et Inrae), paru dans *Économie rurale* explore la relation entre trois facteurs de stress au travail et l'intention de quitter précocement le métier d'agriculteur (avant 55 ans). Les réponses à un questionnaire, administré à 144 arboriculteurs du Tarn-et-Garonne, confirment que le sentiment d'insécurité professionnelle (incertitude sur le revenu notamment) favorise directement l'intention de départ. L'obligation morale de continuer à exploiter (en particulier la pression familiale), est un facteur qui joue en sens contraire. Enfin, la charge de travail, sur laquelle les agriculteurs ont davantage de prise, n'aurait pas d'incidence immédiate. Globalement, l'article montre que ces trois « stressés » alimentent un mécanisme d'épuisement émotionnel. Sur le même sujet, le *podcast* [Les experts agricoles](#) donne la parole à P. Vandel (professeur à l'hôpital de Besançon) et J.-P. Viguié (réseau Agri'Sentinelles).

Source : *Économie rurale* <https://www.cairn.info/revue-economie-rurale-2023-3-page-63.htm>

## La presse et la controverse sur les causes du déclin des pollinisateurs

Un article du sociologue A. Luneau (médialab de Sciences Po) décrit les cadres de référence utilisés par la presse belge francophone pour traiter du déclin des pollinisateurs. Il applique des méthodes computationnelles ([logiciel Prospéro](#)) à un corpus d'articles parus entre 2015 et 2021. 16 groupes thématiques sont identifiés (production agricole, biodiversité, éducation, etc.). Tout en se posant en simples chroniqueurs de l'actualité, les médias rendent saillants certains aspects, hiérarchisent les explications, légitiment tels et tels acteurs. Ils tendent aussi à imposer une vision conforme au « contrat de lecture » qui les lie à leur public. Ainsi, les magazines destinés aux femmes abordent des solutions locales (jardinage), les journaux régionaux traitent des ravages du frelon asiatique ou des actions de pédagogie, mais ils évacuent le problème des pesticides, traité surtout dans la presse nationale. Selon l'auteur, faute de confronter les points de vue, les médias empêchent une vision systémique et « reproduisent les asymétries » entre acteurs de la controverse.

Source : *Quaderni* <https://www.cairn.info/revue-quaderni-2023-2-page-73.htm>

## Manger bien et bon, c'était vraiment mieux avant ? Une série radio

Une série de cinq émissions, sur la radio suisse, s'appuie sur des épisodes historiques (parfois surprenants) pour mettre en perspective les enjeux alimentaires actuels. Ainsi, [O. Christin](#) (université de Neuchâtel) revient sur les débats virulents, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le régime végétarien suivi – ou pas – par Adam et Eve au Paradis (voir également, sur France Culture, l'émission [Concordance des temps](#)). Au-delà de la religion chrétienne, la recherche du régime « le meilleur pour la nature humaine » trouve écho dans notre présent sur de nombreux sites internet, précise l'historien. Dans un autre épisode, [T. Bouchet](#) (université de Lausanne) s'interroge sur les liens entre gastronomie et positions politiques, à partir des désaccords entre penseurs du mouvement ouvrier, travaillés par une culpabilité face à la bonne chère.

Source : RTS

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2023/audio/manger-bien-et-bon-c-etait-vraiment-mieux-avant-1-5-26162820.html>

## Maltraitance animale, réseaux sociaux et indignation collective

B. Loveluck (Télécom Paris) consacre un article aux mobilisations qui ont suivi la découverte du cadavre mutilé d'un chat à Draguignan, en 2017. Apparemment très locale, cette affaire est considérée par les militants de la protection animale comme un grand succès national : nombreuses reprises médiatiques, pétition totalisant 265 000 signatures, manifestations de rue, etc. Elle permet de saisir certaines évolutions du rapport Humain-Animal dans un contexte de sensibilité croissante à la maltraitance (voir à ce sujet [un précédent billet](#)). Avec le développement des réseaux sociaux, les associations de protection se trouvent concurrencées par de nouveaux « entrepreneurs de cause » sans passé militant. Les protagonistes des actions collectives développent des compétences de modération, mais jouent un rôle ambigu en encourageant des réactions d'indignation, voire la violence. La question animale apparaît aussi liée aux rapports entre groupes sociaux, la maltraitance étant fréquemment associée à la stigmatisation des jeunes et à des préjugés racistes. Cet épisode de Draguignan est d'autant plus instructif qu'il s'avéra reposer sur un faux témoignage.

Source : *Revue française de science politique* <https://doi.org/10.3917/rfsp.725.0751>